

**RIVETS A TETE RONDE
HORS SELECTION PRIORITAIRE**

Page 1/2

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

Les rivets dont les numéros figurent dans le présent document sont conformes à la norme C23 7210.
Ils ne doivent cependant être adoptés pour de nouvelles études qu'en cas **d'impossibilité** d'utiliser les numéros prioritaires donnés par cette norme.

d	l	Matière	Revêtement	NUMERO
1,5	12	Laiton	Sans	79 03 072 016
2	5	Cuivre	Sans	79 03 072 003
2	6	Cuivre	Sans	79 03 072 147
4	10	Acier non recuit*	Sans	79 03 072 008
6	30	Acier	Z5FN	79 03 072 149

(*) Dureté HB 160 à 190.

1.HISTORIQUE ET DOCUMENT CITES

1.1.HISTORIQUE

1.1.1.CREATION

- OR: 01/07/1981 - CREATION DE LA NORME.

1.1.2.OBJET DE LA MODIFICATION

- A: 13/12/1996 - REPRISE SOUS IDEM.
-

1.2.DOCUMENTS CITES

1.2.1.DOCUMENTS PSA

1.2.1.1.Normes C237210.

1.2.1.2.Autres

1.2.2.DOCUMENTS EXTERIEURS

1.3.EQUIVALENT A :

1.4.CONFORME A :

1.5.MOTS CLEFS